



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

syndrome d'apnée obstructive du sommeil

Question écrite n° 128900

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la surveillance de l'apnée du sommeil. Le traitement par pression positive continue consiste en un appareil permettant de respirer la nuit de l'air sous pression. La France se classe en tête pour l'observance de ce traitement à domicile, efficace à 100 %. Ces appareils permettent en outre d'enregistrer les données du sommeil des malades. Aussi, il lui demande si les autorités sanitaires envisagent d'intégrer au développement de la télémédecine la surveillance des patients atteints d'une apnée du sommeil, surveillance qui serait facilitée par les capacités technologiques de ces appareils.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128900

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1515

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)